

Doctorants et docteurs en 2004

Le nombre d'inscrits en doctorat continue de progresser rapidement dans l'université de Marne-la-Vallée : **364 doctorants en 2003-2004**, 311 en 2002-2003, 252 en 2001-2002, 208 en 2000-2001, soit une progression de près de 75 % en 3 ans. Cela est dû en particulier à la croissance des premières inscriptions : 82 en 2000-2001, plus de 120 en 2002-2003 et en 2003-2004. Le service de la recherche s'attache à ce que les réinscriptions en thèse se fassent au 1^{er} trimestre de l'année universitaire pour que les statistiques d'inscrits décomptées par l'université coïncident avec celles prises en compte par le ministère lors de la "remontée SISE" du 15 janvier de l'année civile.

Pour qu'un doctorant devienne docteur, il faut du temps : trois ans et huit mois en moyenne. Les docteurs 2001 et 2002, qui ont fait l'objet en 2004 de l'enquête OFIPE, s'étaient donc inscrits en thèse en 1997 ou 1998. Ils faisaient alors partie de cohortes d'un peu plus de 100 doctorants. Un tiers d'entre eux environ ont mené leur thèse à terme : **31 doctorats délivrés par l'université en 2001, 28 en 2002**.

Depuis 1994, année de la première thèse soutenue à l'UMLV, le nombre de soutenances a d'abord crû, puis s'est stabilisé (moyenne de 30 thèses par an de 1999 à 2002). En 2003, une nette progression est enregistrée (**43 thèses**), fruit de la croissance du nombre d'inscrits. Ainsi, le seuil de **50 thèses par an** devrait être atteint en 2005, ce qui situerait l'université dans la moyenne nationale du nombre de thèses soutenues par professeur. Certes, ce nombre pèse peu dans la production de thèses en France. Mais, alors que le nombre de doctorats soutenus progresse à Marne, il diminue au plan national : 10.000 en 2000, 9.000 en 2001, 8.600 en 2002. Comme l'UMLV, une trentaine d'universités produisent moins de 50 docteurs par an ; à l'inverse, Paris 6, Paris 7, Paris 11 délivrent plus de 400 doctorats par an.

Méthodologie de l'enquête 2004 sur les docteurs UMLV, diplômés en 2001 et 2002

L'enquête s'est déroulée en mai - juin 2004 (situation des diplômés au 1^{er} mars 2004). 21 diplômés 2001 avaient été interviewés en 2003 (Ofipe résultats, n°39) ; ils l'ont été de nouveau en 2004. 18 diplômés 2002 l'ont été pour la première fois en 2004 ; ils ont été contactés par téléphone ou exceptionnellement par mail. Le taux de réponse est de 68 % pour 2001 (82 % si on ne prend pas en compte le taux de réponse des 9 docteurs étrangers) et de 64 % en 2002 (78 % si on fait abstraction du taux de réponse des 5 docteurs étrangers). Pour les docteurs français, les résultats peuvent être comparés à ceux des années précédentes (Ofipe résultats n°8, 29 et 39).

Ces enquêtes s'inscrivent dans le dispositif national SIREDO (système informatisé de recueil des données). Elles correspondent à la dite "phase 4" : "suivi individuel de l'insertion des docteurs ayant soutenu leur thèse en 2002 (situation au 1 mars 2004)". Les données ont été "remontées" à la direction de la recherche en octobre 2004. Le dispositif SIREDO, créé en 2001, est opérationnel depuis 2002 ; la "remontée" 2004 est donc la troisième. A ce jour, les résultats des enquêtes 2001 et 2002 sur les docteurs diplômés en 1999-2000 et en 2001 n'ont pas été publiés. A l'origine, SIREDO s'appuyait sur un "dispositif national d'observations décentralisées des carrières et de l'insertion des docteurs", dispositif mobilisant les observatoires universitaires. Aujourd'hui, on en est revenu à un dispositif dont la rigueur scientifique ne peut être mesurée : ce sont les directeurs d'école doctorale qui déclarent le devenir de leurs diplômés.

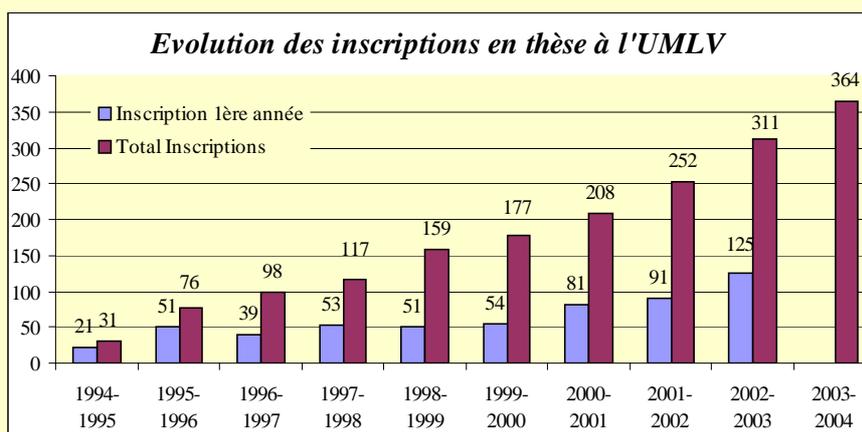
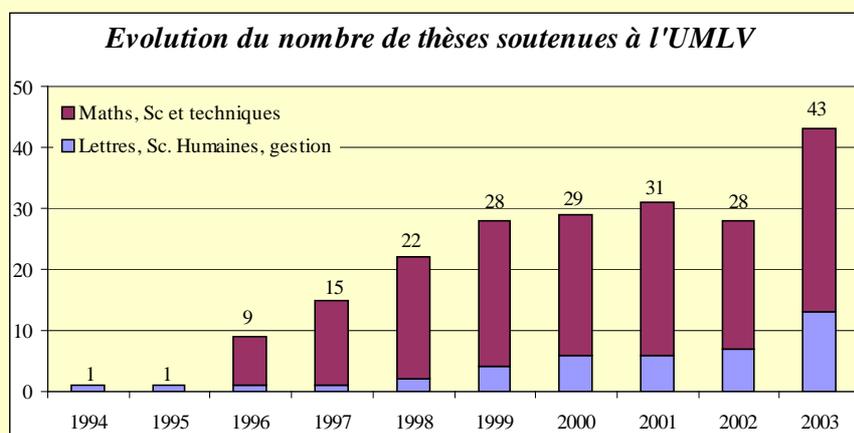
Mener et soutenir sa thèse à l'UMLV¹

Une forte majorité de doctorants et docteurs scientifiques

130 thèses ont été soutenues à l'université de Marne-la-Vallée en 4 ans (2000-2003) : il s'agit très majoritairement de doctorats en sciences² (106 soit 81,5 %) : 27 en informatique, 23 en électronique et traitement du signal, 14 en sciences de l'information géographique, 11 en mathématiques. Parmi les 24 thèses autres, 10 ont été soutenues en philosophie, 6 en économie et gestion, 3 en sociologie.

Doctorants et docteurs de l'UMLV

- **ICMS**, Information, Communication, Modélisation et Simulation : 10 DEA et 8 laboratoires
- **TCS**, Textes, Cultures, Sociétés : 4 DEA et 7 laboratoires
- **ETE**, Entreprise, Travail, Emploi : 2 DEA et 3 laboratoires
- **ViE**, Ville et Environnement : 1 DEA et 5 laboratoires
- **MODES**, Matériaux, Ouvrages, Durabilité, Environnement et Structures : 3 DEA et 1 laboratoire



¹. Cette première partie prend appui sur les données de la partie "recherche" du rapport d'auto-évaluation réalisé pour l'évaluation institutionnelle du Comité National d'Évaluation (CNE) (octobre 2004).

². La prédominance des thèses en sciences explique largement le profil socio-démographique et scolaire des docteurs 2002 enquêtés : 12 hommes sur 18, 17 titulaires d'un baccalauréat scientifique (1 baccalauréat littéraire).

Cette *forte domination des thèses en sciences* (dans l'ensemble de l'université, le taux d'inscrits dans les disciplines scientifiques est inférieur à 40 %) tient d'une part à l'histoire de l'université (elle est la "fille" de Paris VII), d'autre part - et c'est lié - au nombre d'enseignants - chercheurs dans ces disciplines (58 % de l'ensemble des enseignants - chercheurs de l'université), au nombre d'enseignants de qualité (80 % des 61 bénéficiaires d'une prime d'encadrement doctoral et de recherche en 2003 sont des scientifiques). Il s'ensuit fort logiquement (et c'est une condition indispensable de la production de thèses) une mobilisation de ces enseignants - chercheurs dans des pôles de recherche structurés (2 écoles doctorales en sciences et plus de la moitié des équipes de recherche) et reconnus par un grand organisme (4 des 6 unités mixtes reconnues par le CNRS se situent en sciences).

Un doctorant sur deux environ bénéficie d'un financement

Les doctorants de l'UMLV sont dans une situation favorable pour ce qui est du financement de la thèse, meilleure que celle observée dans la moyenne des universités ; cette situation est même de plus en plus favorable. Le nombre de doctorants bénéficiaires d'une allocation de recherche ou d'un poste d'allocataire moniteur est ainsi passé de 22 en 2000-2001 à 88 en 2003-2004 ; le nombre de titulaires d'une bourse CIFRE a progressé de 5 à 23 et le nombre de contrats autres a augmenté de 1 à 7. Il faut y ajouter les bénéficiaires de bourses (Egide, Erasmus, bourses d'organismes ou gouvernementales : 12 en 2000-2001, 49 en 2003-2004). Cette situation favorable se retrouve chez les docteurs : plus de 60 % des docteurs, enquêtés en 2004 et qui ont soutenu leur doctorat en 2002, ont bénéficié d'un financement (les autres étaient salariés ou bénéficiaient du soutien de leur famille).

Docteurs UMLV 1999, 2000, 2001 et 2002 : mode de financement de la thèse

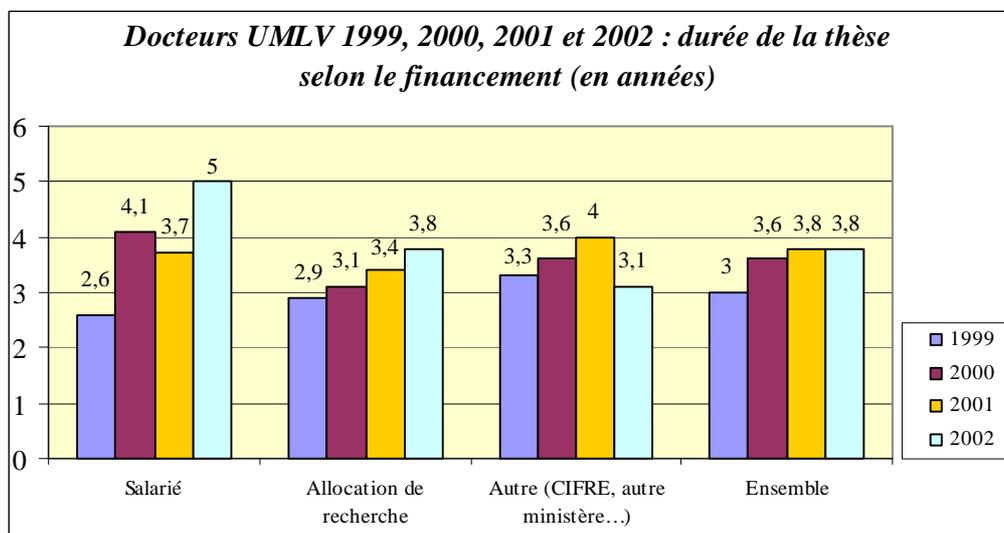
Mode de financement	Nombre de docteurs 1999	%	Nombre de docteurs 2000	%	Nombre de docteurs 2001	%	Nombre de docteurs 2002	%
Salarié	3	14	8	36	7	35	4	22
Allocation de recherche	10	45	9	41	3	15	7	39
Bourse CIFRE	4	18	-	-	3	15	3	17
Bourse Docteur Ingénieur	-	-	1	4	-	-	1	6
Autre ministère	1	5	1	4	3	15	-	-
Autre	4	18	3	14	4	20	3	17
Ensemble	22	100	22	100	20	100	18	100

Il faut toutefois nuancer ce constat flatteur. Lors de leur 1^{ère} inscription en thèse, *seulement environ un tiers des doctorants bénéficie d'un financement*. Si plus d'un docteur sur deux et un doctorant sur deux bénéficient d'un financement et seulement un primo-entrant sur trois, c'est qu'une partie des nouveaux doctorants abandonne la thèse au cours des premières années, à cause de difficultés financières.

Un docteur 2001 avait réalisé sa *thèse en co-tutelle* (deux directeurs dont un directeur d'un pays étranger). Aucun docteur 2002 enquêté n'était en co-tutelle. Les co-tutelles, qui ne sont pas simples à organiser, se développent lentement dans l'université et concernent évidemment des nouvelles inscriptions en thèse : 4 en 2001-2002, 3 en 2002-2003, 2 en 2003-2004 pour un stock total de 7 (soit 2 % des thèses en cours). Les co-tutelles sont un enjeu important pour le développement de la recherche européenne, dans le cadre de "l'Europe de la connaissance" dont l'objectif est de donner à celle-ci, d'ici 2010, la même compétitivité que celle des Etats-Unis. En 2003-2004, 3 co-tutelles concernent l'Europe, 3 l'Amérique du sud et une l'Amérique du nord.

Réaliser la thèse en moins de 4 ans

130 docteurs ont soutenu leur thèse entre 2000 et 2003 à l'UMLV : 42 % d'entre eux ont terminé leur thèse en 3 ans, 33 % en 4 ans, 25 % en 5 ans ou plus ; dans l'université, la durée des thèses en sciences humaines et sociales n'est guère différente de celle observée en sciences. Les docteurs 2002, enquêtés en 2004, ont passé en moyenne 3,8 ans en thèse. Cette durée semble se stabiliser pour les dernières générations de docteurs et est proche de celle observée au niveau national (4 ans). Comme le montre le graphe ci-dessous, les docteurs 2002 "financés" ont mis moins de temps pour réaliser leur thèse que les docteurs "salariés" ; cela semble logique, mais n'avait pas été vérifié pour les docteurs 1999 et 2001. Lors de l'inscription en thèse, l'âge médian des docteurs 2002 était de 24 ans et demi (âge synonyme d'un parcours rapide dans l'enseignement supérieur après le baccalauréat) ; lors de la soutenance, l'âge médian était donc de 28 ans. Les docteurs 2002 sont devenus "docteurs" à un âge plus précoce que ceux des deux années précédentes (30 ans pour les docteurs 2001, 29 ans pour les docteurs 2000 ; au niveau national, l'âge médian est de 29,5 ans).



Le passage de la thèse à l'emploi

Transitions entre la préparation de la thèse, son obtention et l'emploi

Pour un docteur, le passage de la situation de doctorant à celle d'actif en emploi se fait par une série de transitions. L'obtention de la thèse ne fait pas forcément changer de situation. Première transition à ne pas oublier : un docteur sur deux a bénéficié d'un financement pour préparer sa thèse ; il était ainsi en "apprentissage" dans une unité de recherche. Deuxième transition : plus de 80 % ont commencé durant la thèse à exercer le métier d'enseignant - chercheur ; ils ont été moniteurs, ou chargés de cours ou encore attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER) (50 % des docteurs 2001 ont été ATER avant l'obtention de la thèse ainsi que 33 % des docteurs 2002) ; cette deuxième transition court aussi après la thèse : il est en effet possible d'être ATER pendant deux ans. Troisième transition : durant la thèse, le doctorant se prépare aussi au métier de chercheur ; plus de 90 % des docteurs 2000, 2001, 2002 ont publié un ou des articles avant l'obtention de leur doctorat et présenté une communication dans un ou plusieurs colloques (100 % des docteurs 2002). Quatrième transition : une partie minoritaire des doctorants passe directement de la thèse au post-doctorat, la recherche d'un emploi stable étant alors repoussée à plus tard.

Travaux réalisés pendant la thèse par les docteurs de l'UMLV 2000, 2001 et 2002 (en %)

	Pendant la réalisation de votre thèse, avez vous...								
	enseigné dans le supérieur ?			publié un ou des articles ?			présenté une ou des communications ?		
	2000	2001	2002	2000	2001	2002	2000	2001	2002
Se sont présentés à la qualification par le CNU	88	100	86	100	91	86	88	100	100
Ne se sont pas présentés à la qualification par le CNU	60	56	50	80	78	100	80	78	100
Ensemble	82	95	78	95	95	89	86	90	100

La situation des docteurs est donc paradoxale. D'un côté, les différentes formes de transition font qu'il n'y a pas, pour une majorité d'entre eux, de recherche immédiate d'emploi stable après l'obtention de la thèse. C'est ainsi que le temps moyen d'accès au dit "premier emploi", indicateur traditionnel dans les enquêtes sur le devenir professionnel des diplômés, est extrêmement court : moins d'un mois en moyenne pour les docteurs 2001 et 2002. D'un autre côté, l'emploi stable d'enseignant-chercheur ou de chercheur d'un grand organisme ne peut être obtenu dans un délai court : il faut en effet passer un concours, et quelquefois obtenir d'abord une qualification nationale (vu les calendriers de qualification et de recrutement, 9 mois minimum sont nécessaires). La proportion de docteurs qui se sont présentés à la qualification aux fonctions de maître de conférences et l'ont obtenue a varié de 50 % à 65 % pour les 4 dernières années (le tableau ci-dessus montre que ceux qui n'ont pas enseigné dans le supérieur en cours de thèse se présentent moins souvent à la qualification) ; la qualification obtenue, les docteurs tentent en moyenne un peu plus de 10 concours de maître de conférences. Beaucoup moins nombreux sont les docteurs qui tentent un concours (CNRS ou autre organisme public) : 4 docteurs 2001 (aucun succès), 1 docteur 2002 (succès).

Le premier emploi post-doctorat

Vu l'existence de phases de transition qui courent avant et après l'obtention du doctorat, les caractéristiques du premier emploi ne sont pas vraiment significatives ; il peut s'agir en effet d'un emploi de transition (d'ailleurs, 50 à 75 % seulement des docteurs disent que le doctorat a été déterminant pour obtenir cet emploi). Les caractéristiques de ce premier emploi ne sont donc rappelées que pour mémoire. Elles sont de plus fort variables d'une année sur l'autre : alors que les docteurs 1999, 2000 et 2001 en emploi avaient majoritairement un emploi stable, la majorité des docteurs 2002 occupaient un emploi précaire.

Situation des docteurs 1999, 2000, 2001 et 2002 au premier emploi

Situation	Docteurs 1999		Docteurs 2000		Docteurs 2001		Docteurs 2002	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
En stage post-doctorat	-	-	-	-	3	14	1	6
Emploi stable (CDI ou fonctionnaire)	14	64	16	73	10	48	7	39
Emploi précaire (CDD ou vacataire)	8	36	5	23	4	19	10	56
Demandeur d'emploi	-	-	1	4	3	14	-	-
En activité et en congé ou inactif	-	-	-	-	1	5	-	-
Total	22	100	22	100	21	100	18	100

Le profil type du premier emploi annonce cependant les caractéristiques de l'emploi occupé 18 ou 30 mois après l'obtention du doctorat : il s'agit majoritairement d'un emploi à temps plein, d'un emploi de statut élevé (cadre, ingénieur ou enseignant du supérieur), exerçant des fonctions de recherche, d'études ou de formation, d'un emploi exercé dans la fonction ou dans le secteur public (selon les années, le taux d'emploi dans le privé varie de 5 % à près de 40 %), emploi localisé à Paris ou en région parisienne. La rémunération du premier emploi semble décroître d'une promotion de docteurs à l'autre : le salaire mensuel net médian des docteurs 1999 était de 1.738 euros, celui des docteurs 2000 était de 1.690 euros (1.675 euros pour les docteurs 2001, et 1.525 pour les docteurs 2002).

L'emploi en mars 2004

Les docteurs 2002 : l'emploi 18 mois après l'obtention du doctorat

La situation des 18 docteurs 2002, 18 mois après l'obtention de leur doctorat est, semble-t-il, contrastée par rapport à celle des 21 docteurs 2001 (il est toutefois important de rappeler que les effectifs enquêtés sont faibles). Une différence tout d'abord : aucun des docteurs 2002 n'est demandeur d'emploi en 2004 ; en 2003, 3 docteurs 2001 étaient au chômage depuis l'obtention de leur doctorat et un était inactif (ces quatre docteurs ont des caractéristiques hors-normes : ce sont des hommes, âgés d'environ 40 ans ; ils n'ont pas bénéficié de financement pour réaliser leur thèse et ne se sont pas présentés à la qualification de maître de conférences).

Une similitude : tous les docteurs 2002 (comme c'était d'ailleurs le cas pour les docteurs 2001) travaillent en 2004 à temps complet et sont cadres (5 sont maîtres de conférences, 5 sont enseignants ou exercent une profession scientifique, 7 sont ingénieurs ou cadres techniques, 1 non réponse). Une différence contrastée : 1/3 seulement des docteurs 2002 a un emploi stable ; c'était le cas pour 70 % des docteurs 2001 ; mais, globalement, la précarité ne semble pas conduire à un salaire moindre : le salaire mensuel net médian est de 2.133 euros (mais 7 docteurs sur 18 n'ont pas répondu à la question sur le salaire) alors que celui des docteurs 2001 était de 1.815 euros (2.100 euros pour les docteurs 2000).

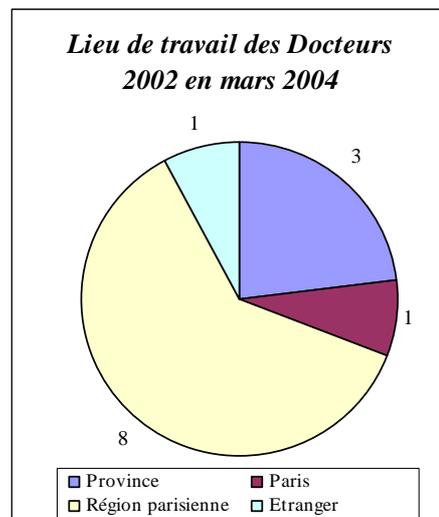
Situation professionnelle des docteurs 2002 en mars 2004

	CDI	CDD	Stage post-doctorat	Total
Effectifs	6	11	1	18
%	33	61	6	100

Le principal bassin d'emploi des docteurs de l'UMLV est l'Ile-de-France. La concentration des emplois dans la région francilienne semble assez stable d'une année sur l'autre : 65 % des docteurs 2001 y travaillaient en 2003 ; le pourcentage était de 70 % pour les docteurs 2002. La province attire environ un docteur sur quatre (à remarquer que les docteurs qui y travaillent ont la particularité d'avoir passé leur baccalauréat en dehors de l'Ile-de-France). 2 post-doc 2001 et un post-doc 2002 étaient employés à l'étranger.

L'emploi occupé environ 18 mois après l'obtention du doctorat est plutôt satisfaisant. 14 docteurs 2002 sur 17 sont satisfaits de leur niveau de rémunération (les 3 insatisfaits perçoivent un salaire de 1.100, 1.700 et 2.133 euros). 14 sont également globalement satisfaits des caractéristiques de leur emploi.

Lieu de travail des Docteurs 2002 en mars 2004



Les docteurs 2001 : l'emploi 30 mois après l'obtention du doctorat

21 docteurs 2001 ont été interrogés une première fois en 2003 et l'ont été de nouveau en 2004. Une année plus tard, la situation globale de la "promotion" s'est améliorée, alors que des signes d'inquiétude étaient perceptibles en 2003 (*Ofipe résultats n° 39*). 30 mois environ après l'obtention du doctorat, comment se situe la promotion 2001 par rapport à celles des docteurs 1999 et 2000 ? Il faut de nouveau rappeler que les résultats observés portent sur de petits effectifs.

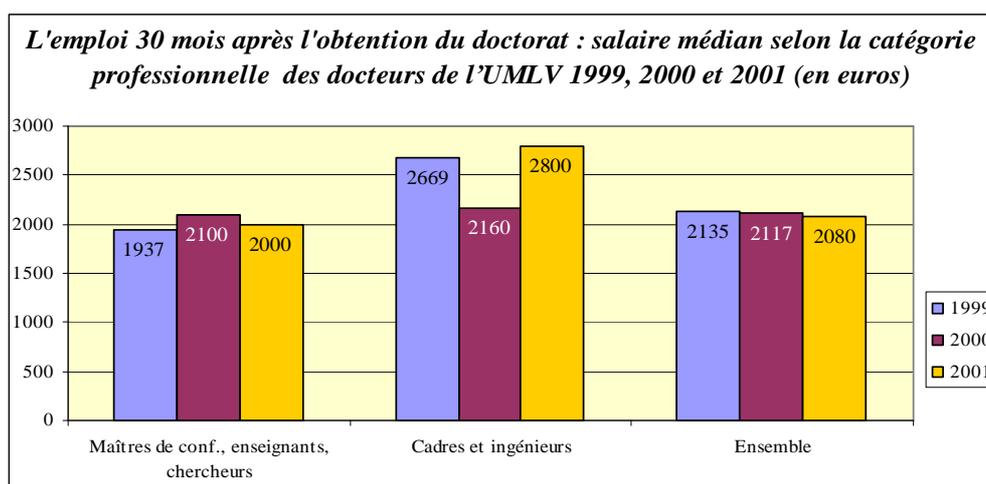
En 2003, 3 docteurs 2001 étaient au chômage et un était inactif ; en 2004, ils ne sont plus que 2 dans cette situation (dont 1 n'a jamais occupé d'emploi depuis l'obtention du doctorat). **Le taux de chômage des docteurs de l'UMLV, 30 mois environ après l'obtention du doctorat, est donc faible** : 2 docteurs 2001, 1 docteur 2000.

En 30 mois environ, les docteurs 2001 ont **exercé en moyenne 1,5 emploi**, comme c'était également le cas pour les docteurs 2000. La population se partage en deux parties égales : une moitié occupe toujours le premier emploi obtenu, une moitié exerce un deuxième ou une troisième emploi.

En 2003, 5 docteurs 2001 avaient un emploi à durée limitée (3 en CDD et 2 en post-doctorat). En 2004, plus aucun docteur 2001 n'est en post-doctorat, mais 4 sont en CDD ; cependant, vu la division par deux du nombre de chômeurs, le nombre de docteurs 2001 ayant un contrat stable en 2004 a progressé de 12 à 15. 30 mois après l'obtention de leur doctorat, tous les docteurs 2000 avaient un emploi stable ; c'était le cas également de 20 des 22 docteurs 1999. Vu le taux de contrats précaires observé à 18 mois pour les docteurs 2002 (67 %), il n'est pas improbable que le taux qui sera observé à 30 mois sera plus important pour cette promotion. **Il semblerait donc qu'au fil des promotions le taux de précarité augmente** ; un second indicateur pourrait le laisser croire : 3 docteurs 2001 occupent un emploi à temps partiel en 2004 (aucun docteur 2000 n'était dans ce cas).

En 2003, **tous les docteurs 2001 en emploi étaient cadres** ; ils le sont encore en 2004 (mais 3 sont passés d'un emploi à temps complet à un emploi à temps partiel). Il semblerait donc que le titre de docteur garantisse l'accès à un emploi de cadre (30 mois après l'obtention de leur doctorat, tous les docteurs 2000 étaient également cadres). Le secteur public est le principal employeur : il emploie 17 des 19 docteurs 2001 en emploi (8 docteurs sont maîtres de conférences) ; plus de la moitié des docteurs 2000 étaient fonctionnaires après un tel laps de temps.

Les docteurs ne s'en sortent pas mal pour ce qui est des salaires. En 2003, le salaire mensuel net médian des docteurs 2001 qui avaient répondu à la question était de 1.815 euros : un an plus tard, en 2004, ce salaire est passé à 2.080 euros (2.117 euros pour les docteurs 2000 et 2.135 pour les docteurs 1999). La différence de salaire est cependant sensible d'un type de fonction à l'autre : les enseignants et chercheurs gagnent moins que les cadres et ingénieurs (2.000 contre 2.800 euros). La différence entre les deux fonctions, manifeste pour les docteurs 1999, s'était estompée pour les docteurs 2000. Le salaire des ingénieurs et cadres semble donc plus sensible à la conjoncture tandis que, évidemment, le salaire des enseignants et chercheurs fonctionnaires est régi par des grilles stables de classification. A noter également que les disparités de salaires pour les cadres sont plus fortes que pour les enseignants.



La localisation de l'emploi ne fluctue guère entre 18 et 30 mois après l'obtention du diplôme : environ **2/3 des docteurs 2001 travaillent en Ile-de-France** ; 4 travaillent en province et 3 sont à l'étranger. Les docteurs 2000 étaient plus nombreux à travailler dans la région francilienne (3/4 d'entre eux). Enfin, **la plupart des docteurs sont satisfaits de leur emploi** : 85 % des docteurs 2000 et 83 % des docteurs 2001. Le seul point de moindre satisfaction concerne le salaire : ¾ des docteurs 2000 en étaient satisfaits, et seulement 63 % des docteurs 2001.

Perspectives : porter l'effort de R&D à 3 % du PIB

La plupart des docteurs 2001 de l'UMLV, 30 mois environ après l'obtention de leur doctorat, *sont dans une situation d'emploi satisfaisante*. Leur taux de chômage est faible. Le profil type d'emploi de ce docteur est un emploi d'enseignement, de recherche, d'études dans la fonction ou le secteur public ; il s'agit d'un emploi stable à temps plein, emploi de cadre rémunéré un peu plus de 2.000 euros nets par mois. Les conditions d'emploi de ce docteur n'ont guère varié par rapport à celles observées pour les docteurs 1999 et 2000.

La plupart des docteurs 2002, 18 mois environ après l'obtention de leur doctorat, *sont également dans une situation d'emploi satisfaisante* pour ce qui est du statut d'emploi et du salaire. Cependant, la majorité d'entre eux ont un contrat de travail précaire. S'ils accédaient à un emploi stable d'ici le printemps 2005, ils pourraient se retrouver dans la même situation favorable que celle des docteurs des 3 années précédentes.

Les 2 populations enquêtées (docteurs 2001 et docteurs 2002 de l'université de Marne-la-Vallée) sont de taille limitée. On ne peut hélas comparer les résultats observés par l'OFIPE à des résultats nationaux, le ministère n'ayant pas encore publié les résultats issus des remontées SIREDO 2002 et 2003 (voir note méthodologique en première page). *Il se pourrait cependant que les docteurs s'en sortent désormais mieux que les diplômés de bac+5* (DESS, DEA) : tant les résultats des enquêtes locales (voir *Ofipe résultats* n° 44 et 51) que ceux des enquêtes nationales (APEC) démontrent en effet une dégradation sensible de l'insertion des diplômés bac+5 dans la période récente.

Plusieurs points faibles cependant pour les docteurs. La France a produit 1.400 docteurs de moins en 2002 par rapport à 2000 ; "l'Europe de la connaissance" a besoin de plus de docteurs. La plupart des docteurs travaillent aujourd'hui dans la fonction ou le secteur public, ceci semblant être un effet de la dégradation de la conjoncture économique dans le secteur privé. Par ailleurs, les recrutements dans l'enseignement supérieur et la recherche publique sont soumis à des "coups d'accordéon" : la mobilisation pour "sauver la recherche", tout au long de l'année 2004, a fait s'ouvrir de nouveaux postes en nombre significatif ; mais, contraintes budgétaires obligeant (diminuer le nombre de fonctionnaires pour réduire les déficits publics), cet effort sera-t-il maintenu dans le cadre de la loi de programmation de la recherche ? Plus globalement, il faut espérer que l'Europe des 25 respecte les engagements pris par les chefs de gouvernement à Lisbonne en 2000 : **porter l'effort de recherche à 3 % du PIB** dans chaque pays, y parvenir par un effort parallèle de la recherche publique et de la recherche privée. La production de docteurs demande du temps ; il faut donc protéger les nouveaux doctorants et les nouveaux docteurs des aléas de la conjoncture économique et budgétaire.

Pour aller plus loin

Il est aujourd'hui impossible de comparer les résultats des enquêtes menées localement et ceux d'enquêtes nationales. En effet, aucune publication ministérielle sur le devenir des docteurs n'a été faite à partir des enquêtes SIREDO 2002 et 2003 (docteurs 1999, 2000, 2001). Pourquoi ? Les informations "remontées" sont-elles inexploitablement parce que, localement, les informations n'ont pas été collectées rigoureusement ?

Association pour l'Emploi des Cadres (APEC) (2004)

Diplômés en 2003 : situation professionnelle en 2004. Regards croisés recruteurs / jeunes diplômés
Paris, APEC, Les Etudes de l'Emploi Cadre, septembre

OFIPE UMLV

"Devenir en 2001 des docteurs de l'UMLV", *Ofipe résultats*, n° 8, mai 2001

"Devenir en 2002 des docteurs 1999 et 2000", *Ofipe résultats*, n° 25, novembre 2002

"Devenir en 2003 des docteurs 2000 et 2001", *Ofipe résultats*, n° 39, octobre 2003